

DE BEAUPLAN

14 octobre 2015

PARTICIPANTS

Claudine ROBIC, Rodrigue CARONIQUE, élus

Martine MICHEL, Pierre TOUTON, Olivier RODOLPHE, représentants de l'association VHRS

Marie ROZ-GUEZET, Claude SIMIOT, Jérôme POMPEIGNE, Christophe JEANNE

Florence DUFRASNES, absente excusée.

Ordre du jour / Proposition dans le cadre de la COP 21, positionnement des sacs à déjections canines, point d'actualité sur les projets de travaux

1/ Proposition

Le conseil consultatif est d'accord pour parrainer la plantation d'un arbre au cœur du quartier. Cette opération, initiée dans le cadre de la COP21, est avant tout, une action citoyenne. L'arbre est le symbole de la biodiversité qui est aujourd'hui menacée. Même si nous vivons dans un cadre naturel privilégié, planter un arbre pour le climat, est un dispositif de mobilisation et de sensibilisation des communes et de leurs habitants pour lutter ensemble contre les changements climatiques. Lieu de plantation proposé : dans l'espace public, place de Beauplan, à l'angle de l'avenue des Buissons et de la rue des Chênes et de préférence un arbre fruitier.

2/ Réponse orale aux courriers de Monsieur Christophe Jeanne à Mme le Maire, sur son choix pour représenter le conseil de quartier lors d'une réunion avec le bailleur social I3F.

Pour cette réunion liée au projet de réfection des logements sociaux de Beauplan, Madame le Maire a choisi un membre du conseil, qui n'habitait pas dans ces logements sociaux, afin de ne pas être juge et partie, un membre qui n'appartenait pas à l'association de quartier, très active dans le contentieux qui l'avait opposé à ce bailleur social.

Sa mission était d'être présent et témoin de cet entretien lors de ce rendez-vous, pour pouvoir en témoigner devant le conseil de quartier.

Par ailleurs, aucun texte ne régit le choix du Maire dans cette situation. Elle était de ce point de vue entièrement libre et rien ne l'obligeait même, à faire participer un membre du conseil de quartier. Lors d'une prochaine occasion, selon les circonstances et en fonction des besoins, elle pourra être amenée à faire appel à un autre membre du conseil de quartier. Dans ce cas le membre désigné agit au nom de la mairie à moins que la majorité du Conseil de quartier ait approuvé en séance ou par mail sa désignation.

Le conseil de quartier demande à être prévenu si des situations identiques venaient à se représenter.

À propos des travaux de rénovation dans les logements I3F, un membre fait part de son inquiétude sur une éventuelle augmentation du loyer.

3/ Positionnement de distributeurs de sacs à déjections canines.

La commune souhaite équiper les espaces publics avec des distributeurs de sacs à déjections canines. Le conseil donne son avis sur leur positionnement :

- à l'entrée de la clairière de Beauplan,
- dans l'espace vert, à l'angle de l'avenue des Buissons et de la rue des Chênes.

4/ Point d'avancement sur les projets demandés par le conseil de quartier

Circulation, voirie, sécurité

- Avenue des Buissons/ Les travaux de réfection de la chaussée auront lieu la deuxième quinzaine d'octobre. Certaines bordures de trottoirs sont défoncées par les camions, seront-elles refaites ?
- L'interdiction de circulation des camions de plus de 3,5 tonnes, la question du sens de circulation, la mise en œuvre de stops ou de priorités à droite pour réduire la vitesse des véhicules, tous ces points feront l'objet d'une réflexion plus globale, dans le cadre d'un plan de circulation, même si certaines mesures peuvent être prises en amont.
- Entrée et sortie du quartier/ Certains membres du conseil de quartier avait proposé d'ouvrir les rues du Château d'Eau, des Poiriers et des Sapins, sur la départementale 938. Des habitants se sont manifestés pour dire qu'ils n'étaient pas d'accord sur ce principe.
- Le conseil propose de réfléchir à des aménagements supplémentaires pour faire ralentir les voitures sur la départementale, comme cela se fait dans d'autres communes : les Molières, Magny-lés-Hameaux...
- Rue des Frênes / La mettre en sens unique dans sa totalité. La commune propose de faire un essai au printemps. Ce test devra être bien préparé tant du point de vue signalétique, qu'au niveau de la communication.
- Dégradation de l'état des trottoirs/ le bail de voirie va permettre une planification des travaux dans les différents quartiers de la ville.
- Chemin de la Butte aux Buis / une réflexion est actuellement en cours à propos de la rénovation d'une liaison douce entre le bas et le haut de Saint-Rémy dans le cadre de la Véloscénie, liaison douce entre Paris et le Mont Saint Michel, opération pilotée par le conseil départemental des Yvelines.
- La création d'un passage pour piétons, dans le prolongement de la rue des Lauriers, pour traverser l'avenue des Buissons, avait été demandée. Pour des raisons de sécurité routière et de sécurité des personnes, ce passage n'est pas réalisable. Le cheminement des piétons est prévu sur l'autre trottoir, avec la traversée de l'avenue des Buissons devant le supermarché.

Stationnement

- Véhicules sur les trottoirs/ Des aménagements sont à envisager pour ne plus autoriser le stationnement des véhicules sur les trottoirs.
- Rue des Chênes/ Le marquage des places est à refaire sur le parking et un élagage est à effectuer au-dessus du parking de stationnement, les bacs à fleurs sont à vérifier.

Questions diverses

- Nuisances sonores et olfactives (pollution) du garage Renault, rue des Chênes. Que peut-on faire? Prendre rendez- vous avec la garage pour déterminer la source des nuisances et y remédier.

Proposition / propreté

- Placer une poubelle à côté des containers à verre, sur le parking du supermarché, pour que les usagers ne laissent pas traîner les sacs et les cartons. C'est actuellement très sale.
- Installer une poubelle sur la place de Beauplan.

